

Personne de contact :

Audrey Van Hamme
02 542 33 28
avanhamme@test-achats.be

Monsieur Koen Geens,
Ministre en charge de l'approvisionnement
des masques destinés à lutter contre le Covid19
Boulevard de Waterloo, 115
1000 BRUXELLES

Nos réf.: JDU/avn/lob/200417

Bruxelles, le 30 avril 2020

Concerne : Saga des masques : Test Achats demande une régulation publique forte

Monsieur le Ministre,

Pour les autorités, l'utilisation du masque est un des éléments essentiels de la stratégie de déconfinement annoncée le 24 avril dernier, au même titre que le "tracing" et le "testing". Test Achats observe l'évolution du dossier et avait dénoncé la semaine dernière (22/04) des dérapages dans les prix et dans la distribution, ces abus ne peuvent plus se reproduire.

Pour Test Achats, cette mesure n'aura d'effet positif que si l'ensemble de la population dispose de masques de bonne qualité et qu'elle les utilise correctement.

Pour nous, ce volet du déconfinement (**masques en tissus de qualité – stock fédéral**) doit donc être accompagné des mesures suivantes :

1. Les autorités doivent garantir l'approvisionnement suffisant dans la mesure où le port du masque est soit très vivement recommandé, soit carrément obligatoire, notamment dans les transports en commun ;
2. Les autorités doivent les mettre à disposition gratuitement. Test Achats plaide pour la mise à disposition de 5 masques textiles lavables/réutilisables minimum pour chaque citoyen-ne. La raison de ce stock minimum est pratique : un citoyen peut avoir besoin de plusieurs masques sur la journée et la durée de vie de ces masques est forcément limitée ;
3. La distribution de ces masques textiles lavables est de la responsabilité des autorités qui peuvent déléguer cette tâche aux communes ;
4. Les autorités doivent mener une grande campagne d'information et de sensibilisation sur la bonne utilisation des masques, c'est capital car trop de masques sont mal portés et utilisés, ce qui peut comporter risques et effets contraires ;
5. Enfin, les autorités doivent veiller à la bonne qualité de ces masques en imposant des directives notamment en matière de lavage et de durabilité des masques fabriqués industriellement (résistance au lavage à température de 60° pendant 30', par ex., ...). En France, un système de label a été mis en place pour ce faire. La Belgique devrait s'en inspirer.

./..

Pour les autres types de masques, textiles et chirurgicaux (hors FFP2, réservés au personnel soignant), des stocks supplémentaires existent et seront sans doute nécessaires pour un certain nombre de citoyens. Il faudrait dès lors que les règles suivantes s’y appliquent :

- Mise à disposition en dehors des officines, notamment dans les supermarchés. Apparemment, la décision serait en passe d’être prise par votre gouvernement (merci de la confirmer) ;
- Un prix maximum à déterminer à tout le moins pendant les 3 premières phases de déconfinement, tant qu’il n’est pas sûr et avéré qu’il n’y aura pas de pénurie sur le marché ;
- Une TVA ramenée à 0 %. Plusieurs pays européens y sont passés. Aucune raison d’imposer un taux de TVA de 21 ou 6 % sur un produit essentiel, voire obligatoire;
- Les masques FFP2 peuvent rester le monopole des pharmaciens en ce qu’ils sont réservés au personnel soignant.

Test Achats appelle donc votre gouvernement à examiner ces propositions rapidement et à faire preuve de cohérence et de transparence qui a malheureusement beaucoup manqué dans ce dossier des masques ces dernières semaines.

Comme vous le savez sans doute, nous produisons des informations de type “santé”, nombreuses et regroupées sur www.testachats.be/corona, notamment sur les masques et leur utilisation. Ces informations sont adaptées tous les jours, parfois plusieurs fois par jour et sont en libre accès.

Enfin, les abus liés à la crise peuvent être notifiés sur www.stopabuscorona.be, c’est d’ailleurs là que les dérapages sur les prix des masques ont été largement dénoncés, avant d’être traités et repercutés publiquement par Test Achats.

Dans ce cadre, et moyennant le respect des conditions ci-dessus reprises, nous sommes en mesure de relayer des infos fiables et validées vers plus de 300.000 ménages. Nous le faisons quotidiennement, nous sommes prêts à le faire dans ce cadre-ci aussi.

Nous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l’assurance de notre considération très distinguée, et nous espérons que notre santé à toutes et tous soit ainsi préservée.



Jean-Philippe DUCART,
Manager Public Affairs & Media Relations